



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée

Question au Gouvernement n° 1258

Texte de la question

## BUDGET DE LA DÉFENSE NATIONALE

**M. le président.** La parole est à M. Guy Teissier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

**M. Guy Teissier.** Monsieur le Premier ministre, nous discutons en ce moment du budget de la défense qui est l'émanation directe du Livre blanc dévoilé au printemps dernier. Ses orientations montrent que le Gouvernement est désormais clairement engagé dans une voie qui ne peut satisfaire ceux qui sont attachés au maintien d'une armée solide et apte à répondre aux aspirations de notre pays, dans un contexte stratégique inquiétant marqué par les incertitudes sahéliennes et centrafricaines, un Moyen-Orient en ébullition, une déstabilisation de l'Asie, une piraterie maritime qui ne fléchit pas et un désengagement des États-Unis en Europe. Assurément, Le livre blanc apporte des réponses décevantes aux défis sécuritaires de demain. La contrainte budgétaire est désormais érigée en horizon stratégique et conduit, une fois de plus, à faire des crédits de la défense une variable d'ajustement.

Face à ce constat, l'amiral Guillaud, chef d'état-major des armées, dénonce lui aussi le moral des armées qui atteint aujourd'hui le seuil d'alerte. Baisse des effectifs de 24 000 personnes et réduction du contrat opérationnel sont autant de coups portés à un outil militaire qui a fait ses preuves grâce aux efforts du précédent Gouvernement qui, malgré la crise économique, a maintenu un budget militaire en croissance entre 2009 et 2012. C'est cet effort qui a permis au président Hollande d'engager au Mali nos forces, bien équipées et entraînées au meilleur niveau. Bâtie sur des hypothèses peu crédibles, la trajectoire budgétaire prévue par la prochaine loi de programmation sera difficilement tenable. Au sein de l'UMP, nous voyons dans cette fragilité une menace pour nos forces et, à terme, un risque significatif de déclassement pour notre pays. Aussi, je serais heureux que vous puissiez dire devant la représentation nationale comment vous envisagez le respect des annuités budgétaires à venir. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

**M. le président.** La parole est à M. le ministre délégué chargé des anciens combattants.

**M. Kader Arif, ministre délégué chargé des anciens combattants.** Monsieur le député, dans le cadre de la nouvelle loi de programmation militaire, le Président de la République a choisi de maintenir un budget de la défense significatif, ce qui permettra de mettre en œuvre un modèle d'armée ambitieux. La nation consacra 190 milliards d'euros courants à sa défense sur la période 2014-2019. Le budget 2014 reflète cet engagement : au total, le budget de la mission « Défense » s'élève à 31,4 milliards d'euros. Cet engagement est un effort significatif, et perçu comme tel,...

**M. Philippe Briand.** Par qui ?

**M. Kader Arif, ministre délégué.** ...au profit de l'activité des forces. Un effort particulier s'est porté sur la

préparation opérationnelle et l'activité des armées, en particulier en termes de nouveaux investissements et en termes d'entretien.

**M. Yves Censi.** Et la retraite du combattant ?

**M. Kader Arif, ministre délégué.** Monsieur le député, si vous et l'opposition que vous représentez aviez le moindre respect pour nos forces armées (*Vives protestations sur les bancs du groupe UMP*) vous n'auriez pas laissé nos bases de défense, nos personnels, nos militaires dans l'état dans lequel ils se trouvent aujourd'hui. (*Huées et claquements de pupitre sur les bancs du groupe UMP.*) Ils se trouvent aujourd'hui dans une situation déplorable, et vous devriez vous réjouir de l'effort et de l'annonce faite par Jean-Yves Le Drian d'un plan de 30 millions d'euros pour pallier cette urgence. (*Mêmes mouvements sur les mêmes bancs.*)

**M. Philippe Meunier.** Ce n'est pas possible !

## Données clés

**Auteur :** [M. Guy Teissier](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1258

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** Anciens combattants

**Ministère attributaire :** Anciens combattants

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 octobre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [30 octobre 2013](#)